

COMMUNE DE DOIZIEUX**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 A 19 h**

Le DIX-HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE, à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 5 septembre 2024, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : MM. PORCHEROT, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, CORDERO, GRUFFAZ, BOUVERESSE, CLERJON.

Absents excusés : M. PONCET pouvoir à Mr ALBERT, BERLIER – MAURICOUT pouvoir à Mme RIVOLLIER, ARMAND pouvoir à Mr PORCHEROT, Mme CHARRIN, Mme PLANTIER donne pouvoir à Mme BOUVERESSE.

Soit DIX membres présents, QUATORZE votants sur QUINZE en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Martine BERNE.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2024
- Servitude consorts Chanal
- RPI – Approbation convention financière avec la Commune de La Terrasse sur Dorlay
- SIEL – Approbation réfection Mise en valeur Bourg de Doizieux
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Délibération n° 01-09-2024 examinée le 18/09/2024 – Convention de servitude avec les consorts CHANAL – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 02-09-2024 examinée le 18/09/2024 – RPI – Approbation de la convention participation financière des communes de Doizieux et La Terrasse sur Dorlay – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 04-09-2024 examinée le 18/09/2024 – SIEL – Mise en valeur du Bourg de Doizieux – Approuvée à l'unanimité.

Convention de servitude avec les consorts CHANAL

Monsieur le Maire informe les membres présents de la réception d'un mail de l'étude notarial SOUBEYRAN et TRANCHAND concernant la création de servitude des consorts CHANAL relative aux eaux d'une source sur une partie du chemin rural qui longe les parcelles AN 112, AN 113, AN 114, AN 119 et AN 122 à Luclas.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la constitution de servitude relative aux eaux d'une source et autorise Mr le Maire à signer cette servitude et tous documents en lien avec cette dernière.

RPI – Approbation convention participation financière des communes de Doizieux et La Terrasse sur Dorlay

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de revoir la convention financière qui nous lie avec la commune de La Terrasse sur Dorlay suite à la reprise de la gestion du restaurant scolaire de La Terrasse sur Dorlay par la municipalité. Une nouvelle convention a été établie et doit être approuvée par les conseils municipaux des 2 communes. Monsieur le Maire donne lecture de cette dernière.

Ouï de cet exposé, après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve la nouvelle convention et autorise Mr le Maire à la signer.

SIEL : réfection Mise en valeur du Bourg de Doizieux

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu d'envisager des travaux concernant la mise en valeur des bâtiments dans le bourg de Doizieux par passage en led des projecteurs.

Le coût des travaux s'élève à 74 360 € subventionné à 55 % par le SIEL, ce qui porte le reste à charge de la commune à un montant de 33 462 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ces travaux et le montant de la participation de la commune. Dit que ces travaux seront amortis sur une durée de 10 ans. Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

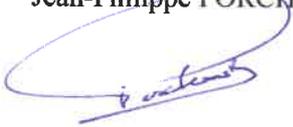
Questions diverses

- Monsieur le Maire fait le compte rendu des réunions qui ont eu lieu avec l'architecte des Bâtiments de France, l'architecte du Parc du Pilat et notre architecte, Sophie Costa, concernant le projet du théâtre et plus précisément suite à la dépose du permis de construire.
- Monsieur le Maire remercie toutes les personnes et bénévoles qui étaient présents à la cérémonie DAKOTA Samedi 14 septembre à La Jasserie. Il informe également que l'exposition sur le crash qui était ouverte au public les 14 et 15 septembre à la salle polyvalente a été déplacée à la Tour.
- Monsieur le Maire informe les membres présents de la réception d'une lettre anonyme dans les services de Saint-Etienne Métropole concernant le hameau « Le Mas », et qui nous a été transmis par mail. Il évoque également le problème d'assainissement sur les hameaux de La Vialle et Le Mas.
- Monsieur le Maire informe les membres présents que nous avons reçu un mail de l'APE afin que les maires des 2 communes les aident à trouver une salle pour la fête de fin d'année qui est programmée le 23 mai 2025.
- Monsieur le Maire informe qu'à partir du 21 septembre, nous avons 2 personnes, Irina et Justine, qui vont effectuer leur service civique sur la commune de Doizieux pour une durée de 6 mois. La contrainte pour la commune était de leur trouver un logement, ces dernières logeront dans un gîte aux Hermeaux. Leur 1^{ère} mission sera de nous aider dans la signalétique pédagogique autour du barrage de l'ex-usine de moulinage, et leur 2^{ème} mission sera de réfléchir sur le mode de gestion pour le théâtre.
- Monsieur le Maire propose de fixer les dates des prochains conseils municipaux, à savoir : le lundi 21 octobre à 19 h, le lundi 18 novembre à 19 h et le lundi 16 décembre à 19 h.
- Une élue informe qu'une nouvelle médiatrice santé va arriver le 3 octobre
- Une élue demande si nous pouvons prévoir, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Pilat, le nettoyage du chemin au-dessus du hameaux Le Mas.
- Une élue informe que la commune, avec l'accord de Mr le Maire, va participer à l'achat de livres pour enfants pour la bibliothèque de La Terrasse sur Dorlay, un devis va être présenté en mairie, et devra être accepté avant l'achat définitif.
- Une élue informe de la fête inter-association qui aura lieu le dimanche 6 octobre dans le village. Le programme va être publié prochainement, le comité des fêtes recherche des bénévoles pour aider au bon déroulement de cette journée.
- Un élu fait le compte rendu de l'avancée des travaux de l'église de Saint-Just.
- Un élu remercie les agents techniques, Christophe et Ricardo pour le nettoyage du lotissement « La Fumée »
- Un élu fait le compte rendu de la réunion de rentrée avec les parents à la crèche. Une autre réunion est prévue demain, jeudi 19 septembre, après-midi, pour présenter le bilan financier de la structure.
- Un élu informe que l'action « une nuit étoilée » aura lieu le vendredi 11 avril 2025. Merci de réfléchir aux actions que la commune pourrait mettre en place.

- Une élue informe que le WC handicapé de la salle polyvalente n'est pas adapté pour un fauteuil roulant. Mr le Maire informe que nous allons nous renseigner auprès de l'architecte Sophie COSTA.
- Un élu fait part du remerciement d'un administré, Mr CHANAL Gilles, pour les entrées d'eau effectuées dans le chemin au stade.
- Un élu informe que les abords des 2 stades (ancien et nouveau) ont été nettoyés par les agents techniques des 2 communes de Doizieux et La Terrasse sur Dorlay. Cette opération sera programmée 2 fois par an.

La séance est levée à 22 h 15.

Monsieur le Maire,
Jean-Philippe PORCHEROT,



La secrétaire de séance,
Martine BERNE,



Publié le : 22 octobre 2024
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire